



# BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin n° : 31/2022  
SGDDI n° : 19132499  
Date : 2022-12-19  
A – M – J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse [www.tc.gc.ca/bsn-ssb](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb) pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.



**Objet : Formulaires de demande révisés pour l'obtention d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité – demande en ligne – Mise à jour décembre 2022**

Ce bulletin remplace le [BSN n° 22/2020](#) publié le 15 octobre 2020.

## *Objectif*

Ce bulletin a pour but de vous informer qu'un nouveau formulaire de demande a été publié pour la délivrance d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité.

## *Portée*

Le présent bulletin s'applique aux personnes suivantes :

- Représentants autorisés de navires battant pavillon canadien
- Les représentants autorisés d'un navire étranger effectuant du cabotage, sous réserve du paragraphe 242(4) du *Règlement sur le personnel maritime*.

## *Ce que vous devez savoir*

Pour obtenir un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité, ainsi que le formulaire approprié du catalogue de formulaires de Transports Canada, en fonction du type de navire.

## Mots-clés :

**Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :**

1. Document spécifiant l'effectif minimal de sécurité
2. Représentant autorisé
3. *Règlement sur le personnel maritime*

AMSP

Transports Canada  
Sécurité et sûreté maritimes  
Place de Ville, Tour C  
330, rue Sparks, 11<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

Si vous avez besoin de plus d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité pour un même navire et que vous souhaitez n'utiliser qu'une seule demande, veuillez envoyer un courriel à [SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca](mailto:SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca) et demander un fichier PDF dynamique à remplir. Vous pouvez utiliser ce document pour proposer différents nombres de membres d'équipage pour différents types de voyages et, le cas échéant, le nombre maximum de passagers.

Si vous avez seulement besoin de renouveler un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité existant, veuillez utiliser le [Formulaire n° 82-0785](#).

**Demande d'un nouveau document spécifiant l'effectif minimal de sécurité**

Type de bâtiment	Formulaire à utiliser	Directives	Présentation du formulaire
<b>Les navires assujettis à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS) ou les navires munis d'un système d'automatisation, de technologies modernes, de dispositifs de remplacement et d'équipements supplémentaires nécessitant une évaluation spécifique.</b>	<a href="#">Formulaire n° 82-0781</a>	<p>Les sections 1 à 17 doivent être remplies.</p> <p>La section 15 est facultative, mais il est recommandé de la remplir.</p>	<a href="mailto:SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca">SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca</a>
<b>Navires autres que ceux assujettis à la Convention SOLAS ou navires ne nécessitant pas d'évaluation spécifique.</b>	<a href="#">Formulaire n° 82-0781</a>	<p>Remplir les sections 1 à 14, 16 et 17, le cas échéant.</p> <p>La section 15 est facultative, mais il est recommandé de la remplir.</p>	Par courriel au <a href="#">bureau de la Sécurité et de la Sûreté maritimes de Transports Canada</a> le plus proche .
<b>Navires de pêche</b>	<a href="#">Formulaire n° 82-0783</a>	Remplir tout le formulaire.	Par courriel au <a href="#">bureau de la Sécurité et de la Sûreté maritimes de Transports Canada</a> le plus proche .

<b>Bacs à câble transportant moins de 100 passagers et effectuant des trajets de moins d'un kilomètre</b>	<a href="#">Formulaire n° 82-0784</a>	Remplir tout le formulaire.	Par courriel au <a href="#">bureau de la Sécurité et de la Sûreté maritimes de Transports Canada</a> le plus proche .
---	---------------------------------------	-----------------------------	---

**Renouvellement d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité existant**

Type de bâtiment	Formulaire à utiliser	Directives	Présentation du formulaire
<b>Tout navire doté d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité délivré</b>	<a href="#">Formulaire n° 82-0785</a>	Remplir tout le formulaire.	Par courriel au <a href="#">bureau de la Sécurité et de la Sûreté maritimes de Transports Canada</a> le plus proche .

Si vous avez des questions concernant le processus visant une demande pour obtenir un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité, veuillez envoyer un courriel à [SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca](mailto:SafeManning-EffectifMinimal@tc.gc.ca).